



SERVICE DE L'EAU
ET DE L'ASSAINISSEMENT
Mairie de Praz-sur-Arly
36 route de Megève
74120 Praz-sur-Arly
eaux@mairie-prazsurarly.fr
04 50 21 92 97 sauf mercredi
Siret : 21740215500048

PIÈCE À NOUS RETOURNER AVEC LE CONTRAT

Pièce d'identité si personne
physique
Extrait KBis si personne morale

À SAVOIR

Les règlements, la tarification...
peuvent évoluer par décision ou
délibération du Conseil
municipal. Ils sont disponibles
sur www.mairie-prazsurarly.fr.

En cas de différend lié à la
validité, l'interprétation,
l'exécution ou la cessation du
présent contrat, les parties
s'engagent à participer à une
réunion de médiation en vue de
trouver une solution amiable,
avant d'engager une procédure
judiciaire.

Les informations portées dans
ce formulaire font l'objet d'un
traitement informatisé destiné à
gérer le fichier des abonnés.
Elles sont destinées au service
de l'eau et de l'assainissement
de Praz exclusivement et
peuvent être à tout moment
vues et/ou rectifiées auprès du
service : par mail, par téléphone
ou en mairie.

CONTRAT D'ABONNEMENT

Eau potable et assainissement

Je soussigné(é)

Madame – Monsieur – Autre (précisez).....

Rayer la ou les mentions inutiles

Nom

Prénom

Adresse de facturation

.....

Téléphone fixe

Portable.....

Email

Nous vous remercions de nous signaler tout changement d'information.

Pour le bâtiment situé

.....

Dont je suis Propriétaire – Locataire – Autre (précisez)

Rayer la ou les mentions inutiles

Index du compteur :

Date de mise en service souhaitée* (attention aucune mise en service ne sera
réalisée avant le retour du contrat signé) :

Si vous avez un système d'assainissement individuel (type fosse septique),
cochez cette case : ☐

**Je déclare avoir lu les règlements de service en vigueur qui me
concernent (eau potable/assainissement) ainsi que les conditions
tarifaires des éléments constitutifs du service qui m'ont été remis ce jour,
et m'engage à les respecter.**

Cadre réservé à l'administration

Diamètre du compteur d'eau potable :

N° du compteur :

Référence de l'abonnement :

Informations concernant le branchement assainissement :

Fait à le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

* Vous disposez d'un droit de rétractation de 14 jours à compter de la conclusion du contrat.
Pour toute demande de mise en service anticipée, vous devez adresser une demande expresse
et écrite au service. Vous vous engagez alors à régler tous les frais (consommation,
abonnement et accès au service fourni) jusqu'à la communication de votre décision de
rétractation le cas échéant.

Aïssons ensemble pour une consommation sobre et respectueuse de l'environnement !